

Sondage de fin de la saison sur les trottinettes électriques à Ottawa en 2022

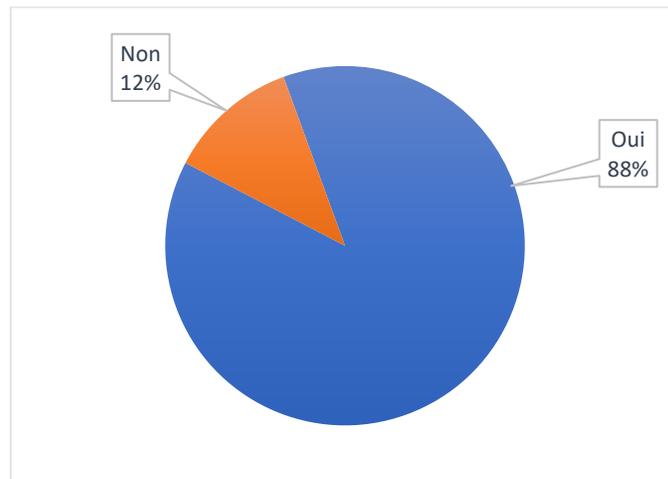
Rapport sur « Ce qui a été dit »

Résumé

Le sondage de fin de la saison sur les trottinettes électriques à Ottawa en 2022, proposé du 26 octobre au 20 novembre 2022, avait pour objet de recueillir auprès des résidents d'Ottawa de l'information sur leur expérience de la troisième saison du programme pilote de trottinettes électriques. Ce sondage a permis de recevoir les réponses de 1 389 personnes. Le présent rapport décrit les réponses obtenues.

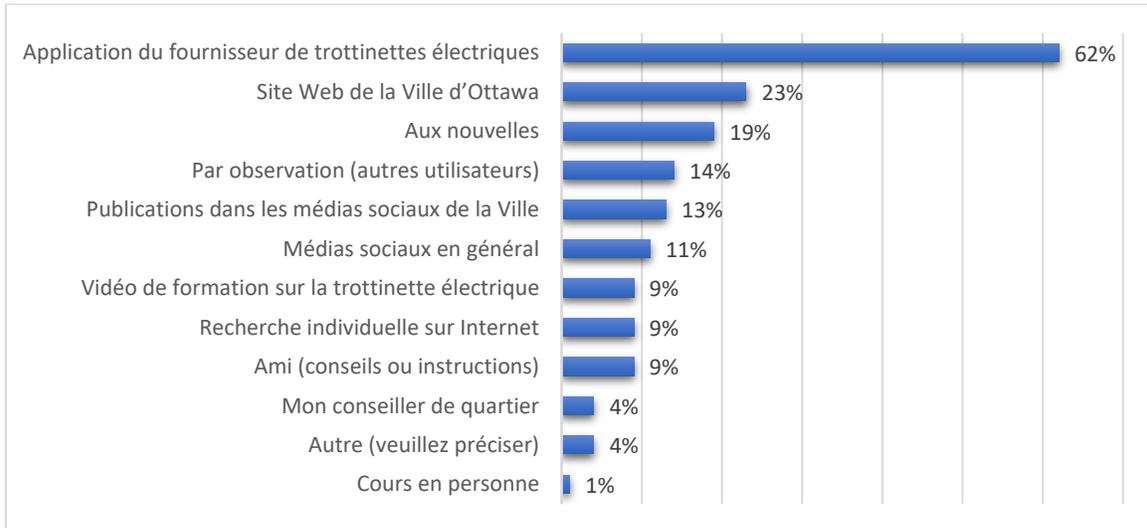
Réglementation

1. Connaissez-vous les règles de sécurité et de courtoisie pour la conduite et le stationnement des trottinettes électriques à Ottawa?



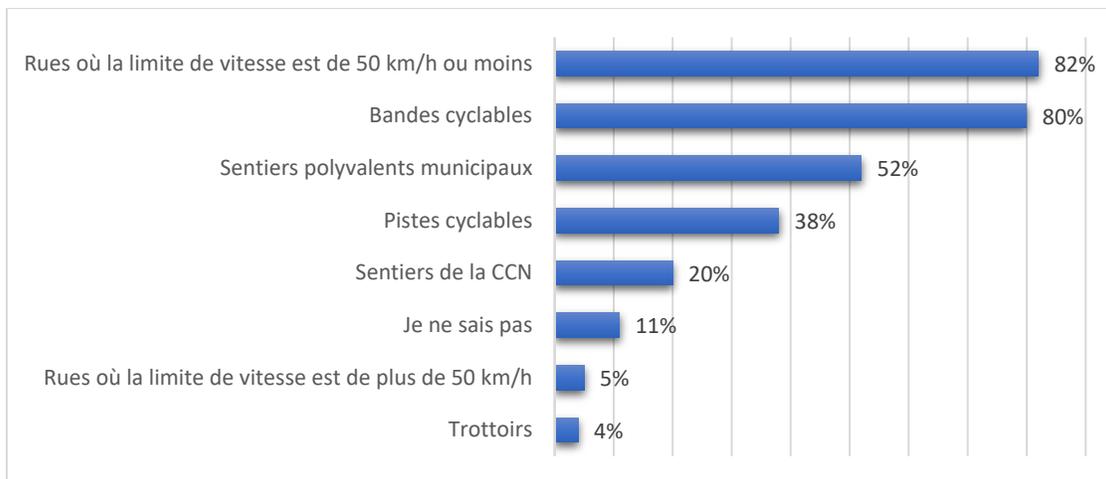
2. Comment en avez-vous pris connaissance? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

Cette question a été posée aux personnes ayant répondu « Oui » à la question 1 (environ 1 200 répondants).



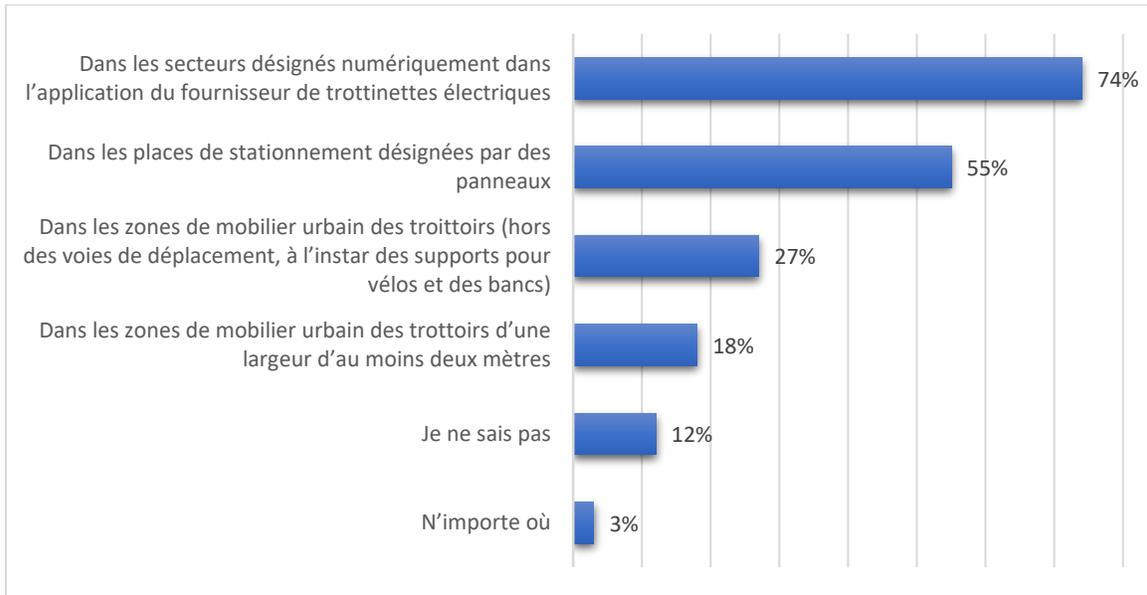
Les personnes qui ont répondu « Autre (veuillez préciser) » ont mentionné avoir appris les règles de sécurité et de courtoisie par bouche à oreille, lors d'événements promotionnels d'organisations comme des universités ou en circulant sur une trottinette électrique pour la première fois.

3. Selon le règlement de l'Ontario pour le projet pilote et le Règlement sur les trottinettes électriques de la Ville, il est permis de rouler en trottinette électrique seulement sur certaines infrastructures. Veuillez sélectionner toutes celles où vous savez que c'est le cas.

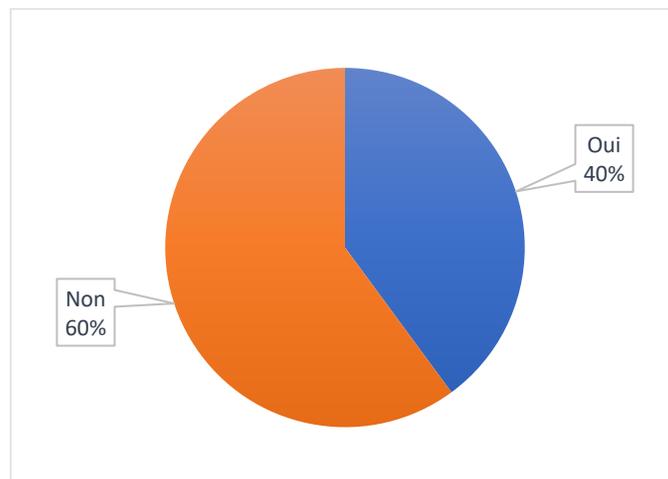


Stationnement

4. Cette année, les règles régissant le stationnement des trottinettes électriques ont été modifiées. Veuillez indiquer, parmi les endroits suivants, ceux où il est permis de les garer

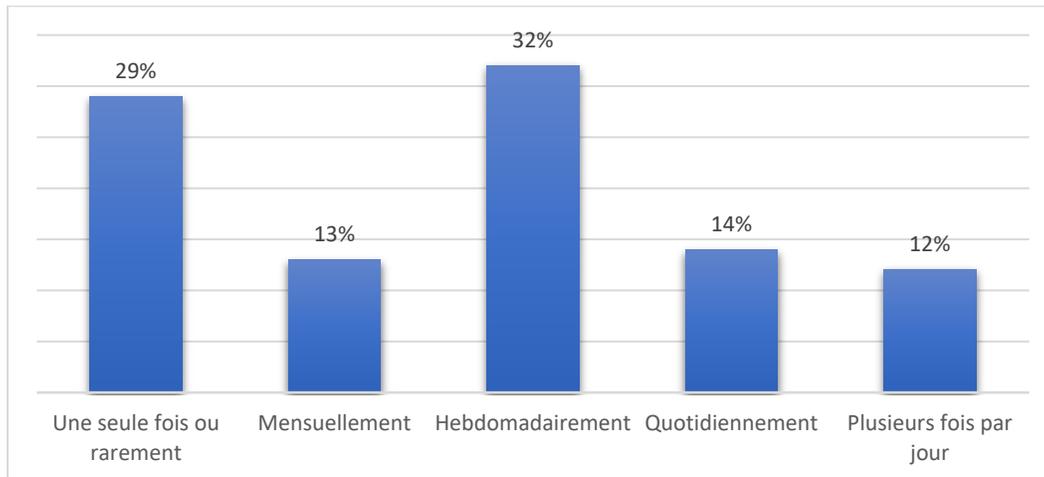


5. Avez-vous vu des trottinettes électriques mal garées durant la saison 2022?

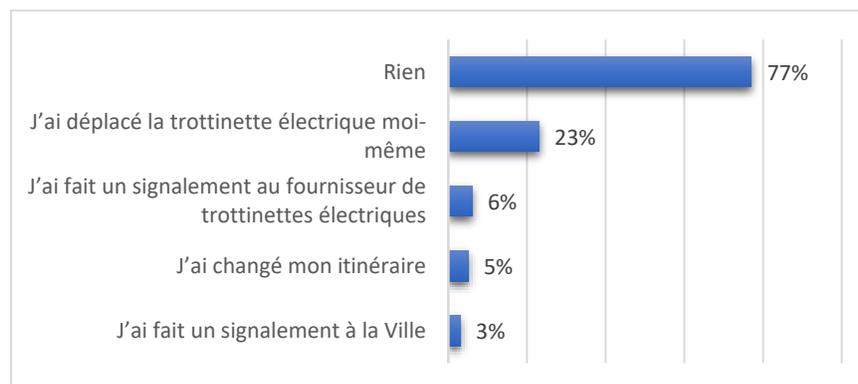


6. À quelle fréquence avez-vous vu des trottinettes électriques mal garées?

Les questions 6 et 7 ont été posées aux personnes ayant vu des trottinettes électriques mal garées au cours de la saison 2022 (environ 460 répondants).

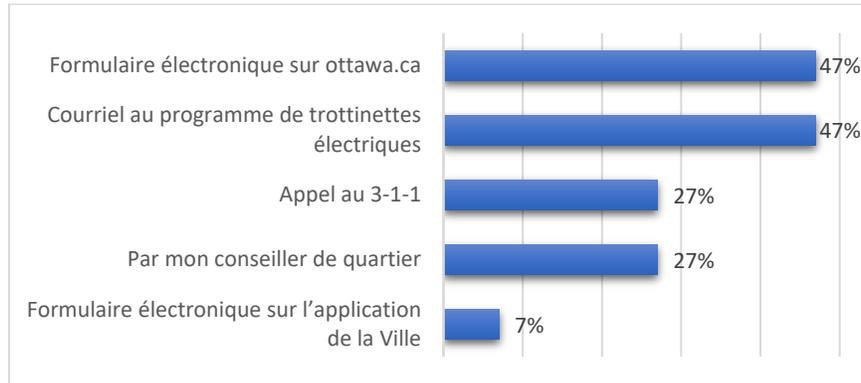


7. Qu'avez-vous fait quand vous avez vu des trottinettes électriques mal garées? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)



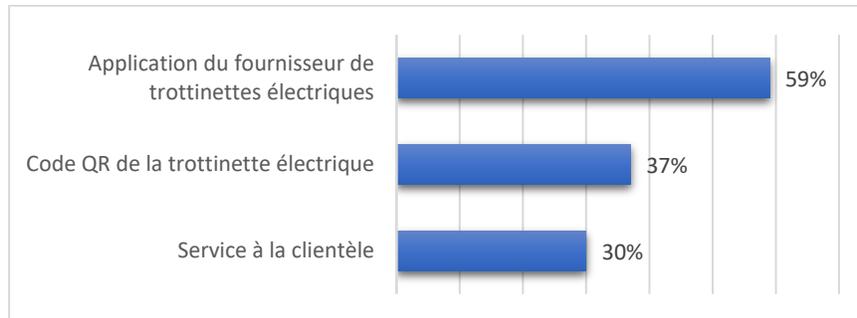
8. Comment avez-vous communiqué avec la Ville? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

Cette question a été posée aux personnes ayant signalé une trottinette électrique mal garée à la Ville (environ 15 répondants).



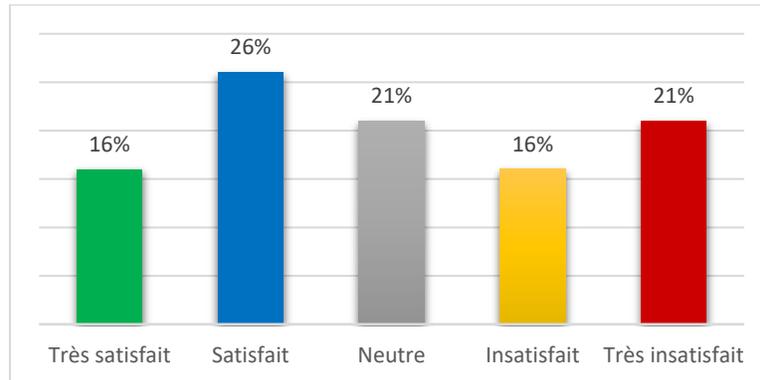
9. Comment avez-vous communiqué avec le fournisseur de trottinettes électriques? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

Cette question a été posée aux personnes ayant signalé une trottinette électrique mal garée à un fournisseur de trottinettes électriques (environ 30 répondants).



10. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait du processus de signalement d'une trottinette électrique mal garée?

Les questions 10 et 11 ont été posées aux personnes ayant signalé une trottinette électrique mal garée à la Ville ou à un fournisseur de trottinettes électriques (environ 40 répondants).



11. Comment pourrions-nous améliorer ce processus?

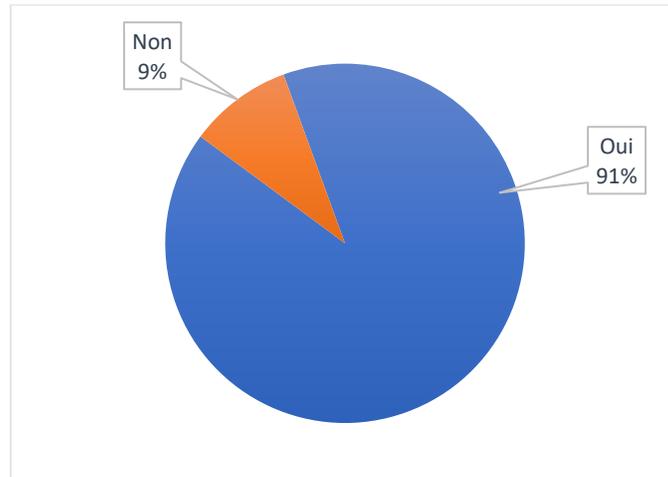
D'une manière générale, les répondants ont dit souhaiter la mise en place d'un processus de signalement mieux harmonisé, estimant que remplir un rapport demandait trop de temps ou était trop compliqué. Certains répondants ont également mentionné ne pas avoir eu confirmation de la réception de leur rapport.

12. Comment le stationnement des trottinettes électriques pourrait-il être amélioré?

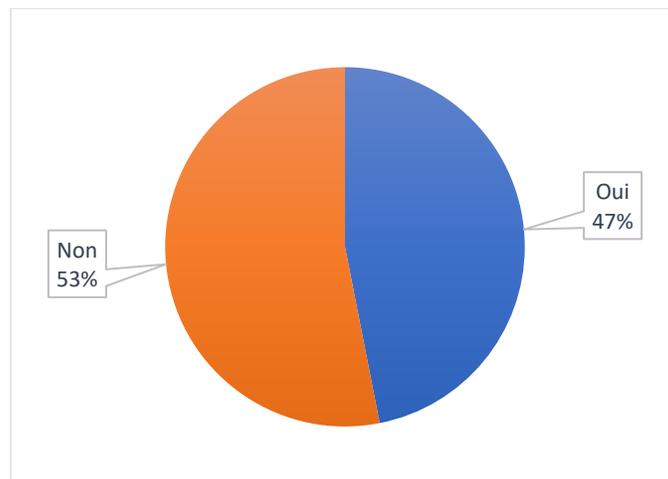
Afin de faciliter le stationnement des trottinettes électriques, les répondants ont souvent proposé d'ajouter de nouvelles places ou d'en améliorer la planification. On a observé une forte demande d'aménagement de places de stationnement mieux délimitées, par exemple à l'aide de marques peintes clairement au sol ou de piquets flexibles. De nombreux répondants ont exprimé leur inquiétude au sujet du modèle de stationnement restrictif associé au système de localisation GPS, qui peut parfois être imprécis et qui peut rendre les fins de parcours difficiles, même si l'utilisateur tente de garer sa trottinette à un endroit convenable. Il a également été suggéré de mieux faire appliquer la loi, d'imposer des amendes plus sévères, et de sensibiliser davantage les utilisateurs aux règles de stationnement. Environ 300 personnes ont répondu à cette question.

Circulation sur les trottoirs

13. Saviez-vous que le Règlement sur les trottinettes électriques de la Ville interdit toutes les trottinettes électriques (personnelles et en libre-service) sur le trottoir?

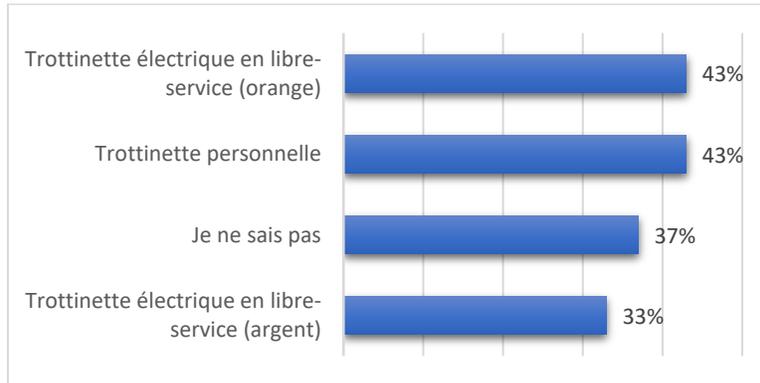


14. Avez-vous vu des gens rouler sur le trottoir en trottinette électrique?

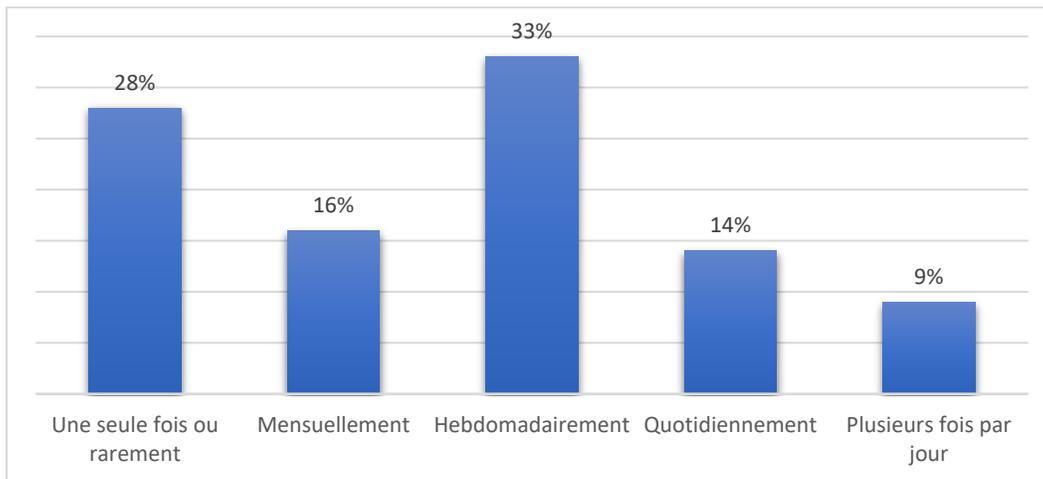


15. S'agissait-il d'une trottinette personnelle ou en libre-service? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

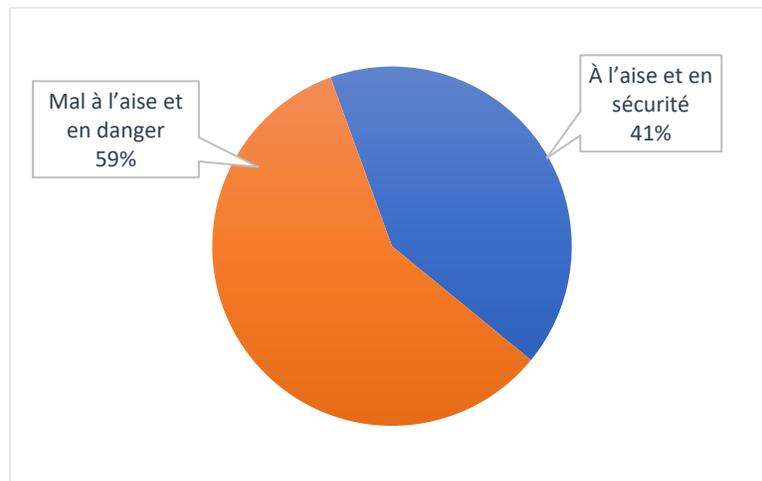
Les questions 15 à 19 ont été posées aux personnes ayant vu des gens rouler sur le trottoir en trottinette électrique (environ 500 répondants).



16. À quelle fréquence avez-vous vu des gens rouler sur le trottoir en trottinette électrique pendant la saison pilote 2022?



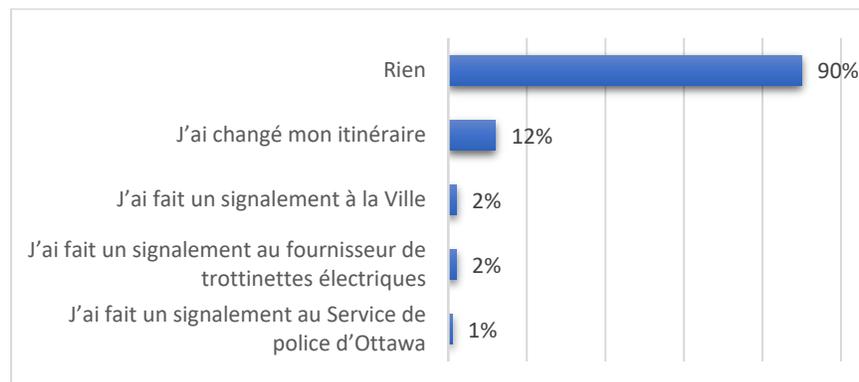
17. Comment vous êtes-vous senti en voyant des gens rouler sur le trottoir en trottinette électrique?



18. Quelle réaction avez-vous eue, le cas échéant, en voyant des gens rouler sur le trottoir? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

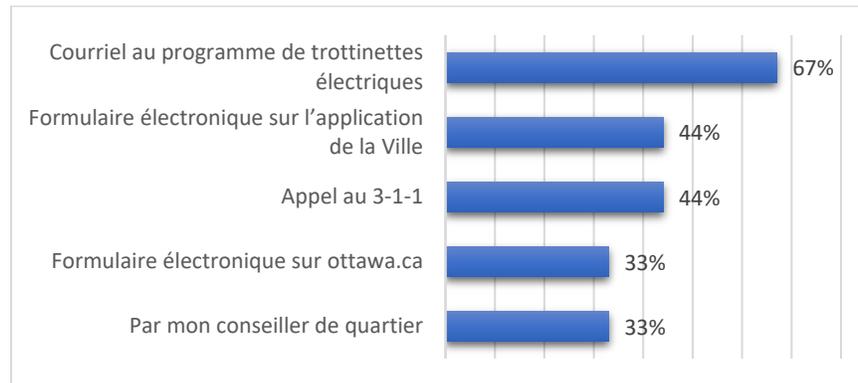


19. Qu'avez-vous fait quand vous avez vu des gens rouler sur le trottoir en trottinette électrique? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)



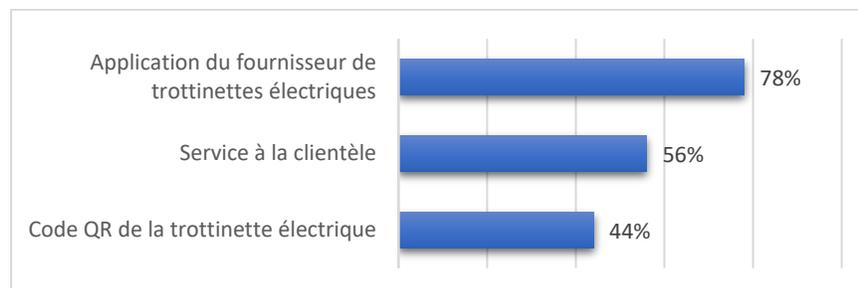
20. Comment avez-vous communiqué avec la Ville? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

Cette question a été posée aux personnes ayant signalé à la Ville avoir vu des gens rouler sur le trottoir en trottinette électrique (environ 10 répondants).



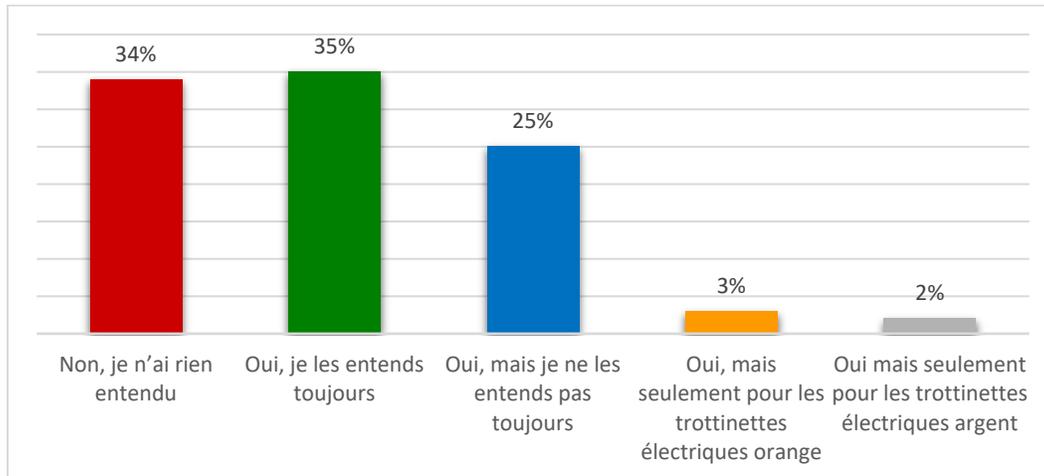
21. Comment avez-vous communiqué avec le fournisseur de trottinettes électriques? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

Cette question a été posée aux personnes ayant signalé à un fournisseur avoir vu des gens rouler sur le trottoir en trottinette électrique (environ 10 répondants).



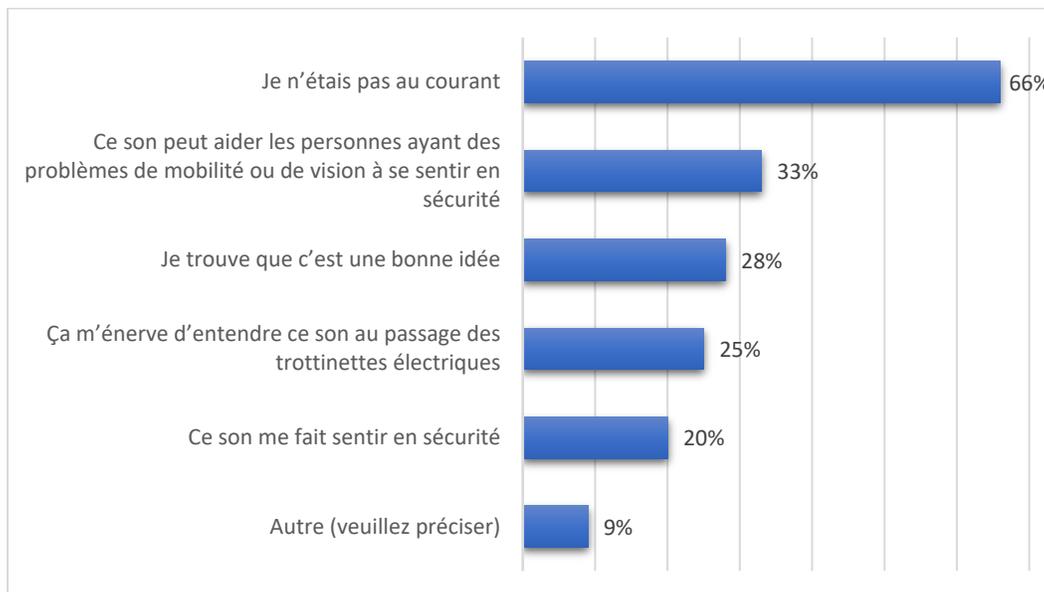
Émission sonore

22. Avez-vous remarqué les sons que font les trottinettes électriques en libre-service?



23. Cette année, toutes les trottinettes électriques en libre-service à Ottawa devaient émettre un son continu en cours d'utilisation pour signaler leur présence aux piétons et autres usagers de la route. Que pensez-vous de cette exigence? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

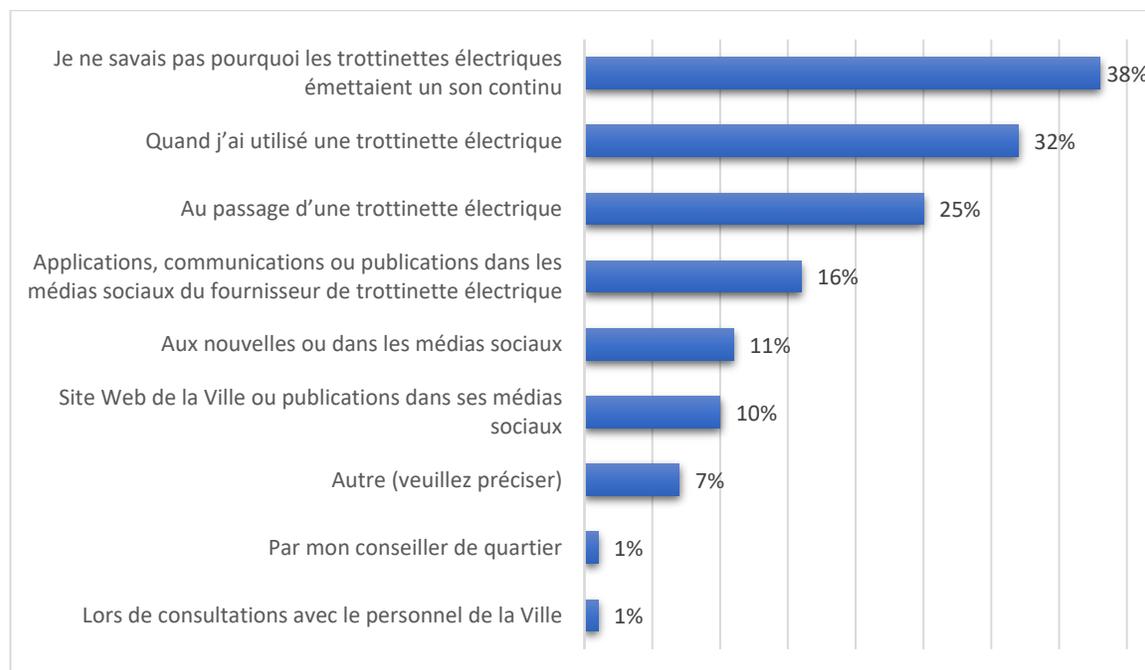
Cette question a été posée aux personnes n'ayant pas remarqué le son continu émis par les trottinettes électriques en libre-service (environ 370 répondants).



Bon nombre de répondants ont estimé que le son continu n'était pas nécessaire, puisqu'il n'est pas exigé dans le cas des vélos ou des autres modes de transport, et que ce son contribue à accroître la pollution sonore dans l'environnement urbain. Selon d'autres personnes, ce son serait parfois difficile à entendre, notamment sur une voie bruyante, et serait par conséquent inefficace.

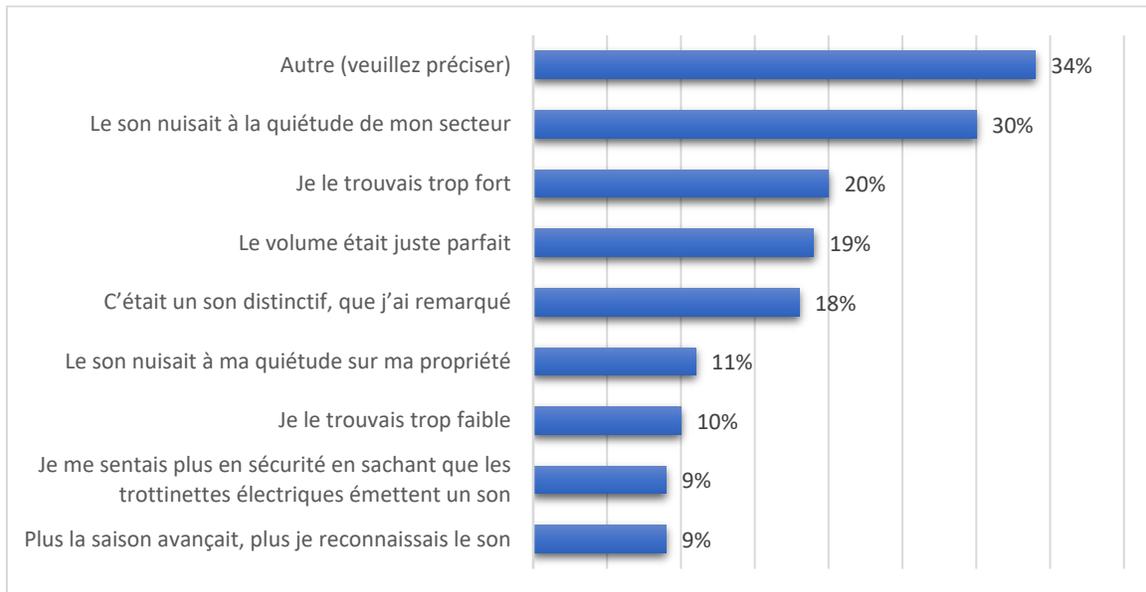
24. Cette année, toutes les trottinettes électriques en libre-service à Ottawa devaient émettre un son continu en cours d'utilisation pour signaler leur présence aux piétons et autres usagers de la route. Comment avez-vous été mis au courant de cette exigence? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

Les questions 24 et 25 ont été posées aux personnes ayant remarqué le son continu émis par les trottinettes électriques en libre-service (environ 750 répondants).



Certains répondants ont entendu parler de cette exigence de son continu lors d'échanges avec des amis et des proches, et d'autres ont déclaré l'avoir appris en répondant à ce sondage.

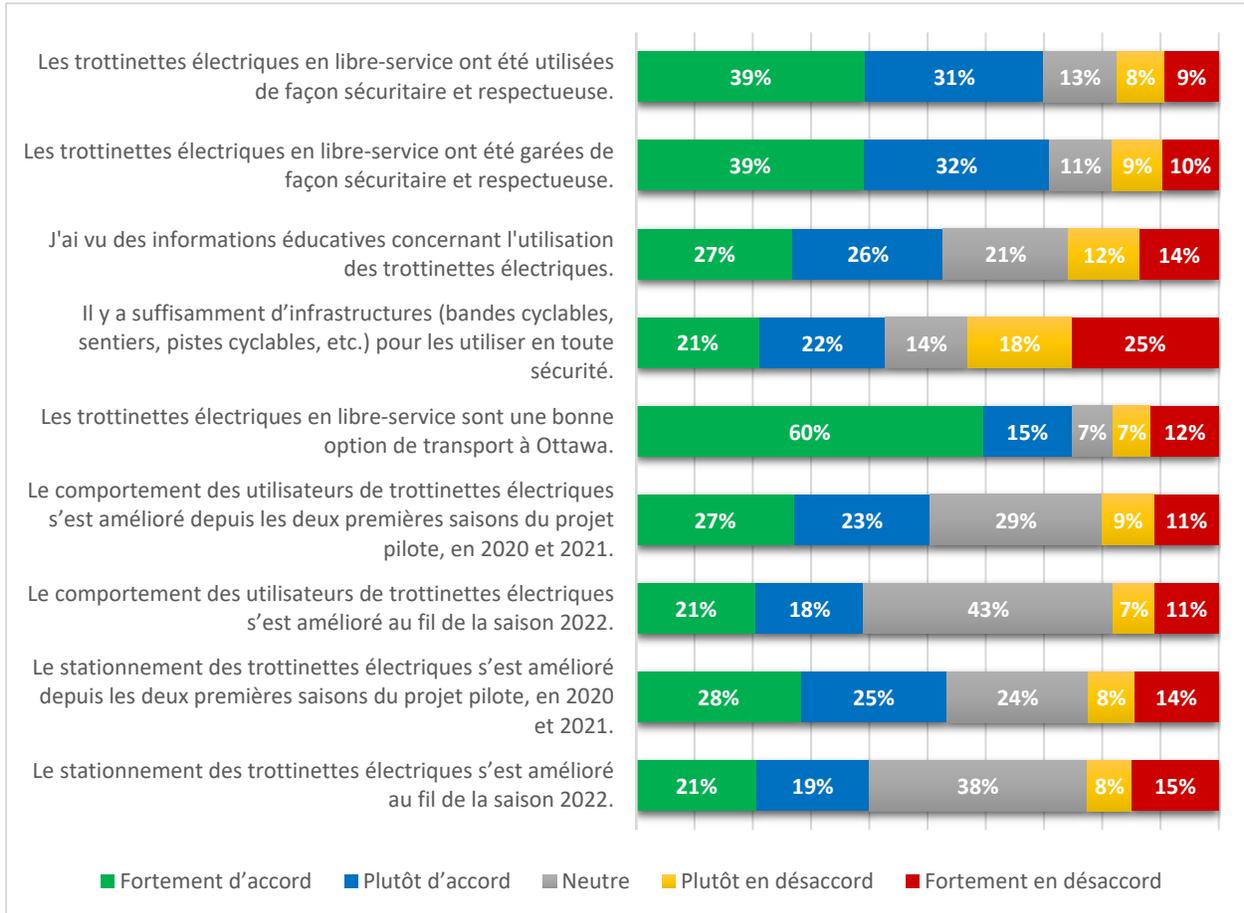
25. Que pensez-vous de cette exigence?



Les répondants ont globalement exprimé une opinion négative sur l'exigence de son continu. Ils sont nombreux à ne pas l'avoir entendu dans le bruit ambiant de la circulation routière. Plusieurs utilisateurs de trottinettes électriques ont trouvé ce son gênant en circulant, ne savaient pas à quoi il servait ou ont cru à un problème de fonctionnement de la trottinette. De nombreux répondants ont en outre indiqué que la sonnette installée sur la trottinette était suffisante.

Utilisation générale des trottinettes électriques en libre-service

26. Relativement à l'utilisation générale des trottinettes électriques en 2022, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?



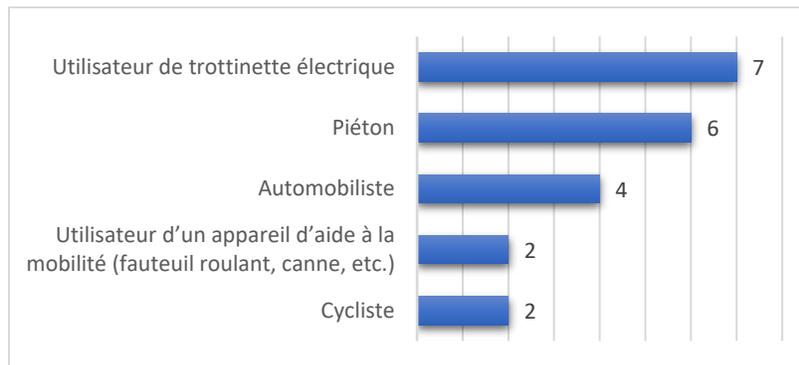
Collisions

27. Avez-vous été impliqué dans un accident ou une collision avec une trottinette électrique en 2022?

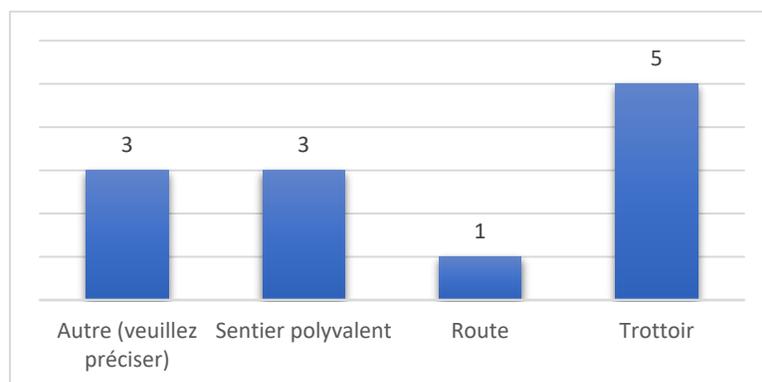
Douze répondants ont indiqué avoir été impliqués dans une collision avec une trottinette électrique cette saison, soit environ un pour cent des réponses recueillies à cette question.

28. Qui était impliqué dans l'accident ou la collision? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

Les questions 28 et 29 ont été posées aux douze répondants ayant indiqué avoir été impliqués dans une collision avec une trottinette électrique en 2022.



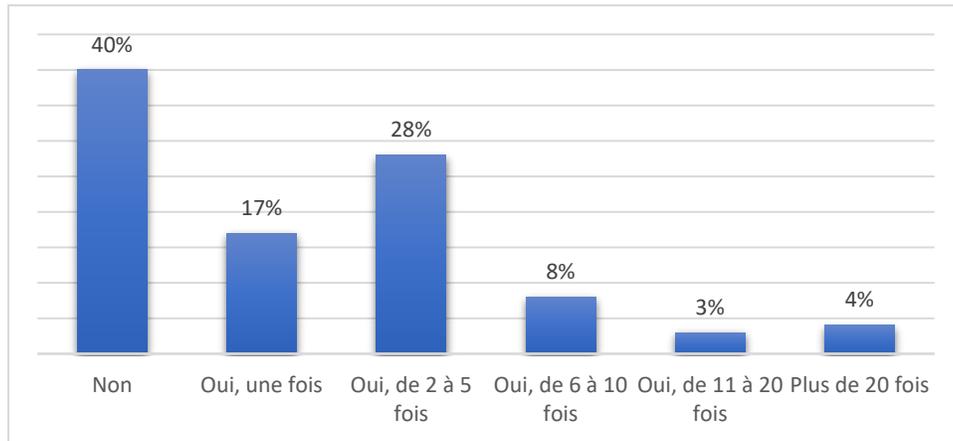
29. Sur quel type d'infrastructure la trottinette électrique circulait-elle?



Cinq des répondants ayant indiqué avoir été impliqués dans une collision ont signalé avoir été blessés, et l'un d'entre eux a dû consulter un médecin. Un répondant a indiqué qu'une autre personne que l'utilisateur de la trottinette électrique avait été blessée dans une collision, mais n'avait pas nécessité de soins médicaux.

Utilisation des trottinettes électriques en libre-service en 2022

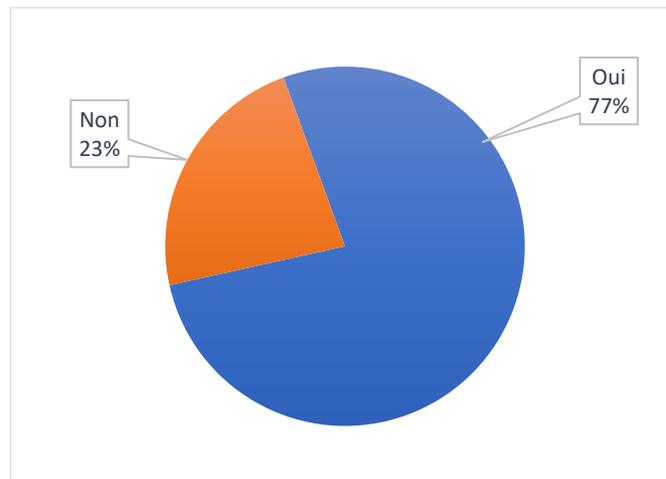
30. Avez-vous utilisé une trottinette électrique en libre-service à Ottawa durant la saison 2022?



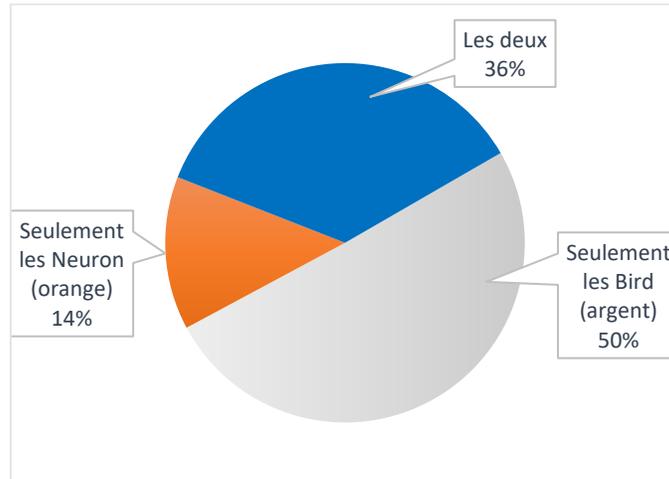
Roulé en trottinette électrique en libre-service en 2022

31. En avez-vous utilisé une durant la saison 2020 ou 2021 du projet pilote?

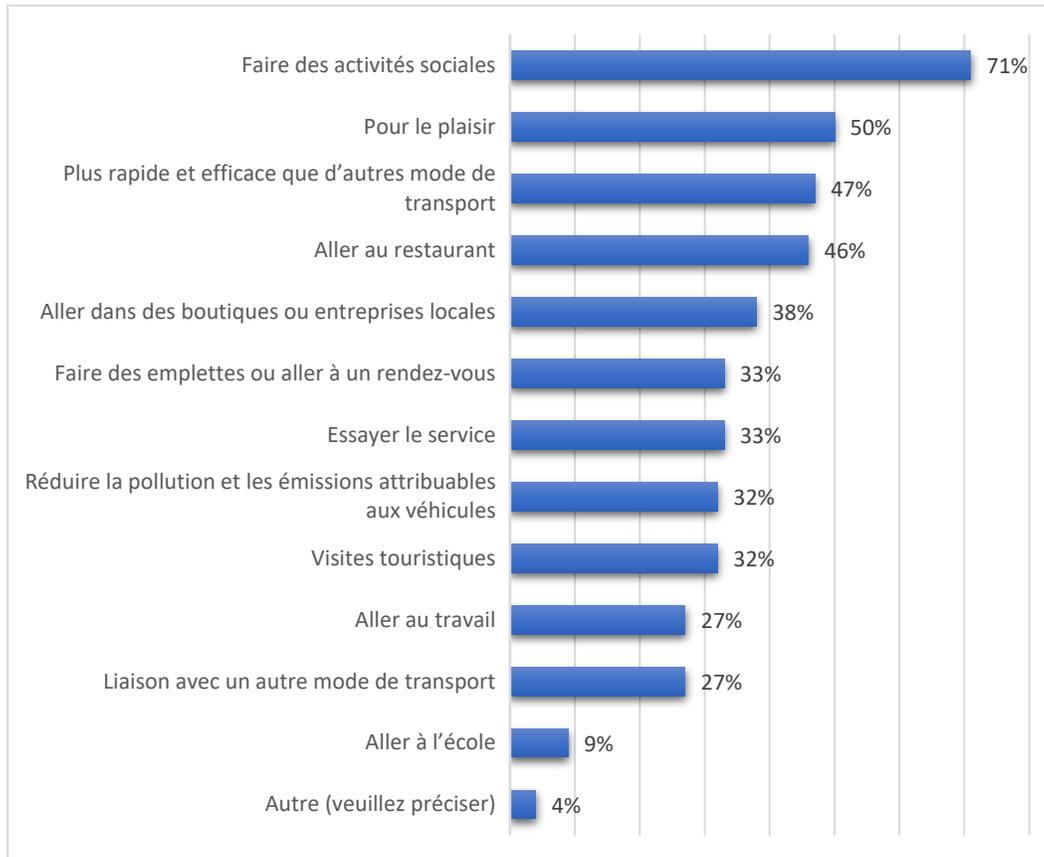
Les questions 31 à 42 ont été posées aux personnes ayant indiqué avoir roulé en trottinette électrique au cours de la saison 2022 (environ 1 000 répondants).



32. Quelles trottinettes avez-vous utilisées en 2022?



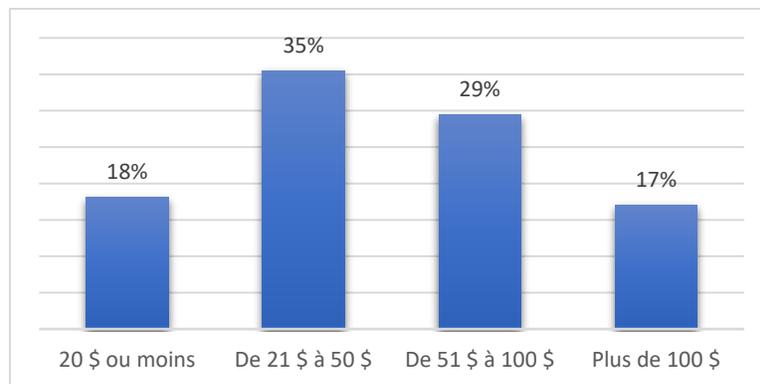
33. Quelles étaient vos principales raisons d'utiliser les trottinettes électriques en libre-service? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse.)



Parmi les autres motifs d'utilisation d'une trottinette électrique par les répondants, mentionnons le fait de disposer d'une solution de recharge à l'acquisition d'une automobile ou d'un vélo, et de se sentir plus en sécurité de rentrer le soir à la maison en trottinette électrique plutôt que seul à pied.

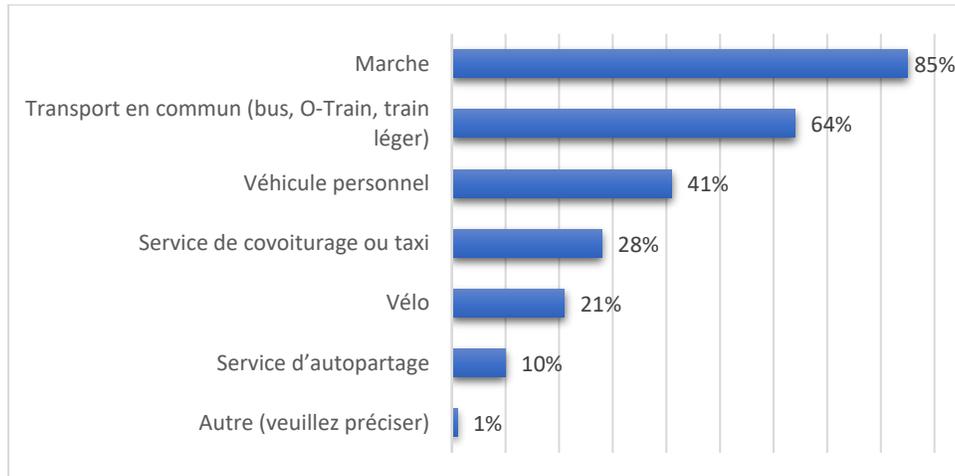
34. Lorsque vous avez utilisé une trottinette électrique pour aller au restaurant ou pour aller dans une boutique ou une entreprise locale, combien avez-vous dépensé en moyenne à chaque visite?

Cette question a été posée aux personnes ayant roulé en trottinette électrique pour aller au restaurant, dans une boutique ou dans une entreprise locale, ou en revenir (environ 350 répondants).

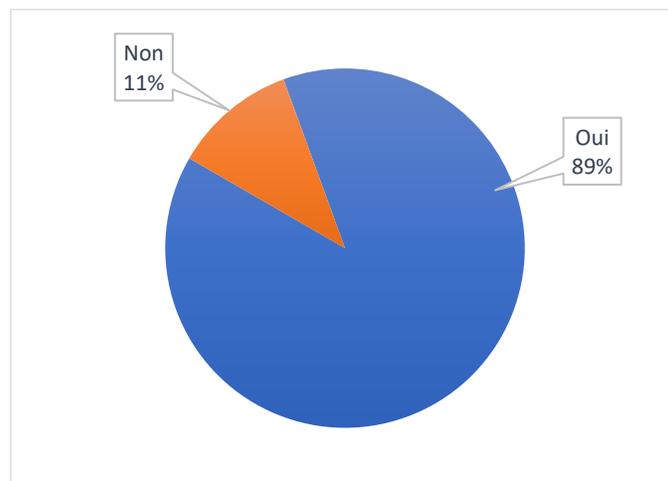


35. Quels autres modes de transport avez-vous utilisés dans vos trajets?
(Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

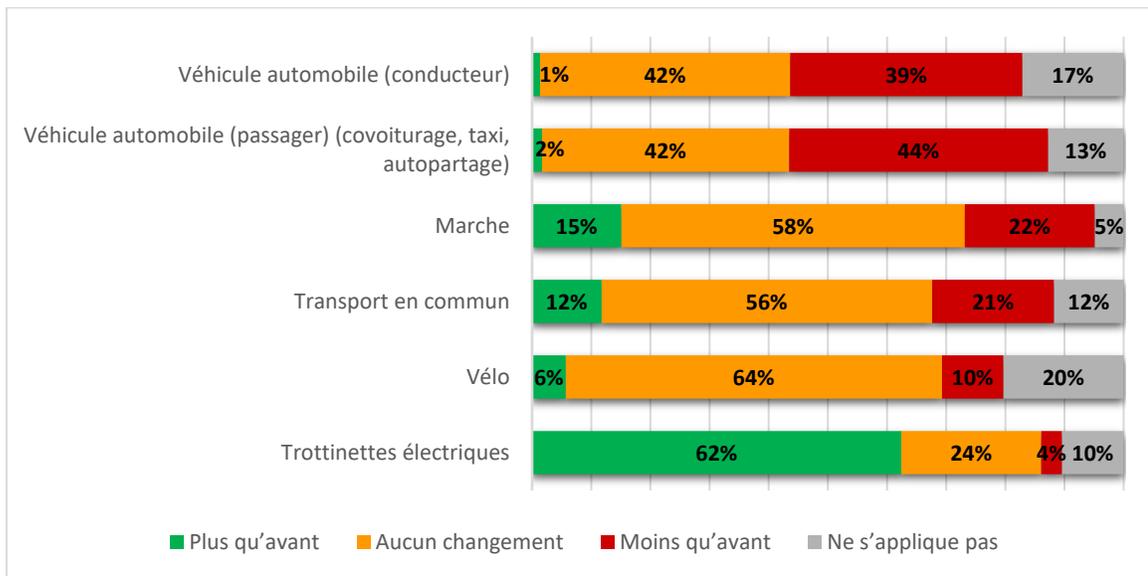
Les questions 35 et 36 ont été posées aux personnes ayant roulé en trottinette électrique pour effectuer une correspondance vers d'autres modes de transport (environ 160 répondants).



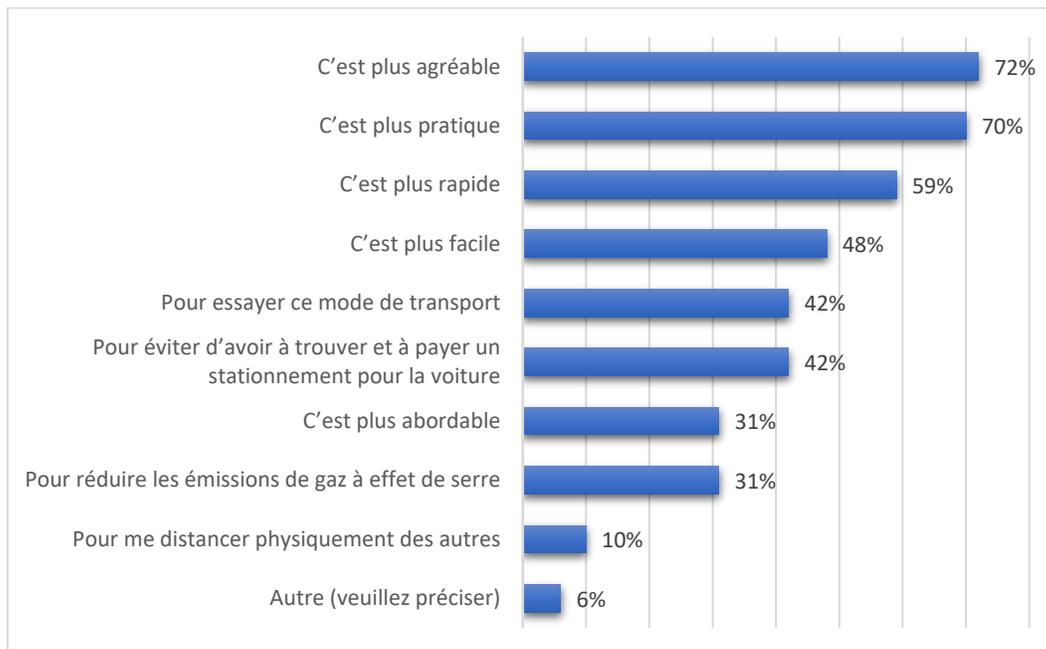
36. Étiez-vous plus susceptible d'utiliser ce mode de transport lorsqu'il vous était possible de le combiner à la trottinette électrique pour votre trajet?



37. En quoi l'arrivée des trottinettes électriques a-t-elle changé votre façon de vous déplacer? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

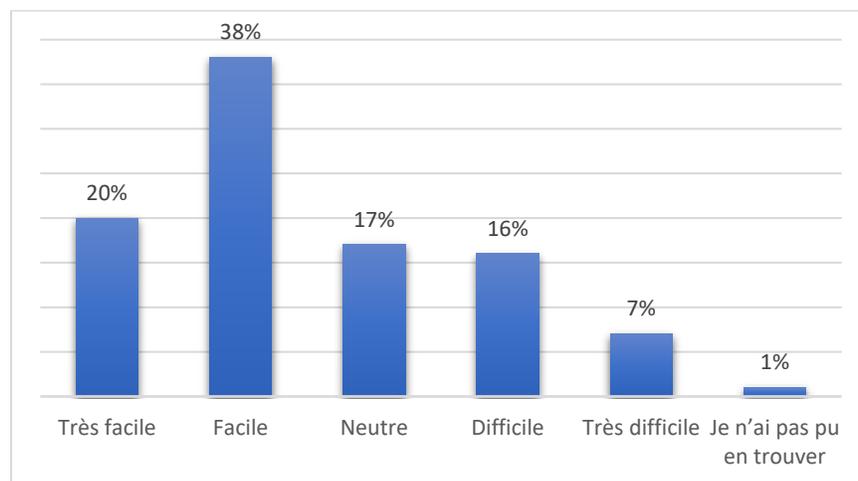


38. Pourquoi avez-vous utilisé une trottinette électrique en libre-service plutôt qu'un autre mode de transport? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)



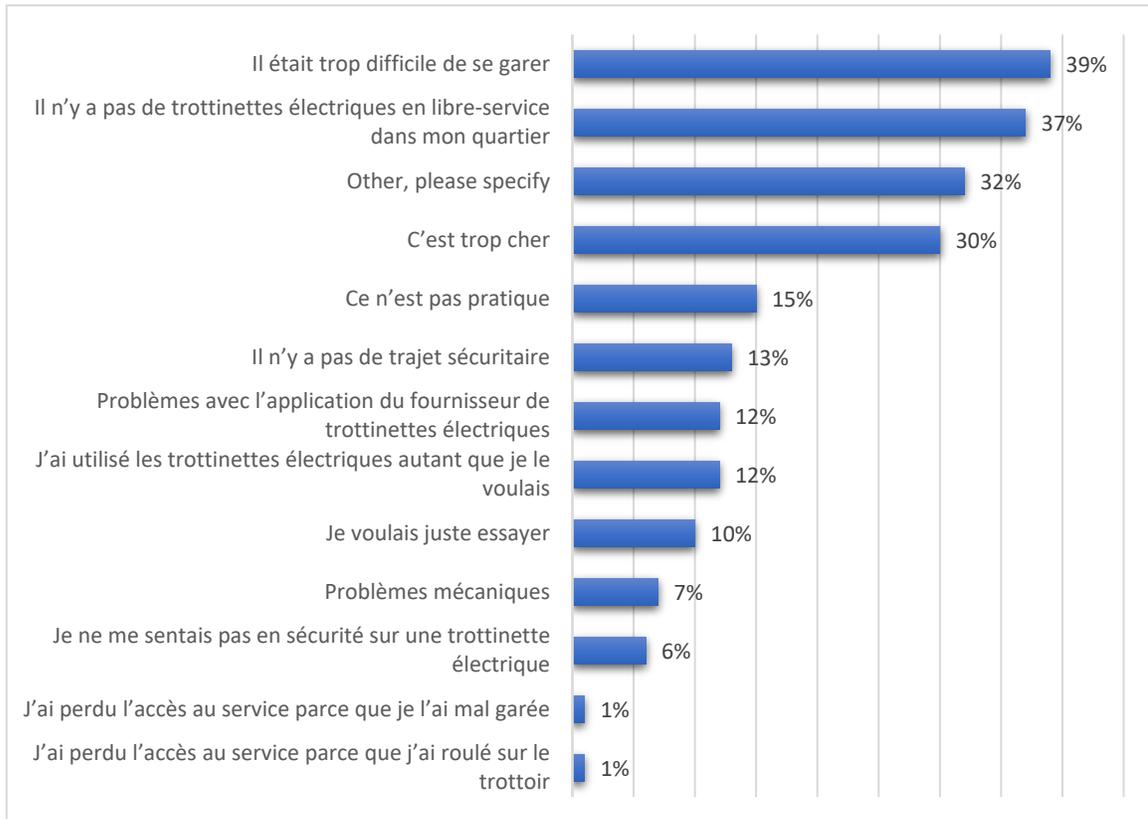
Certains répondants ont roulé en trottinette électrique parce que leur autobus était en retard ou n'arrivait pas, et d'autres pour éviter d'attendre aux arrêts de transport en commun. Des préoccupations ont été soulevées au sujet des vols de vélo et du vandalisme, qui ont convaincu certains répondants de passer à la trottinette électrique. D'autres répondants ont mentionné que la trottinette électrique représentait une solution de rechange pratique quand on se rétablit d'une blessure et qu'on ne peut pas parcourir de longues distances à pied ou monter à vélo.

39. Dans quelle mesure a-t-il été facile de trouver une trottinette électrique en libre-service lorsque vous en avez eu besoin?



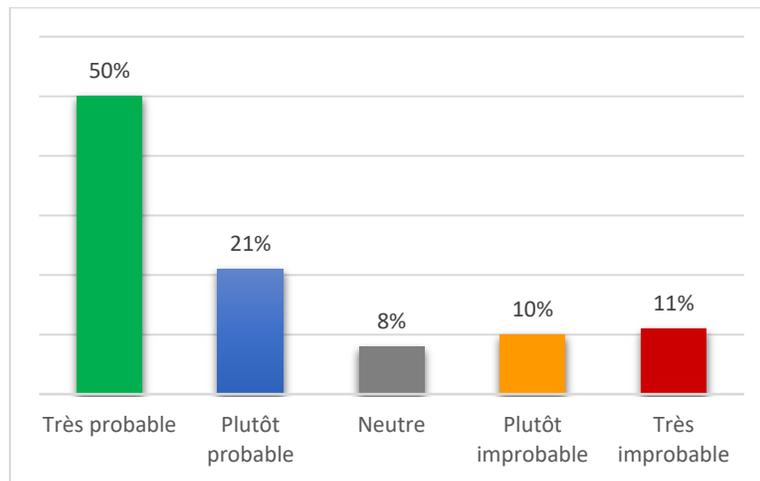
Raisons influant sur l'utilisation d'une trottinette électrique en libre-service

40. Qu'est-ce qui vous a empêché de le faire plus souvent? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

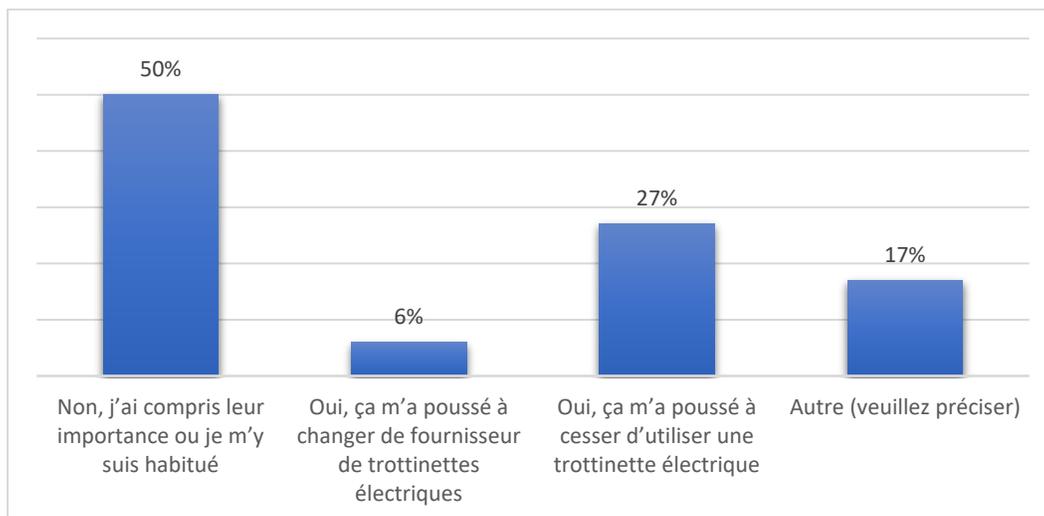


D'une manière générale, les répondants ont estimé que certaines règles et restrictions imposées lors de la saison 2022 avaient eu une incidence négative sur leur utilisation de la trottinette électrique. Bon nombre d'entre eux ont indiqué que l'exigence du son continu et l'interruption du service après 23 h les avaient détournés de la trottinette électrique. De nombreux répondants ont fait état de difficultés à circuler en raison des limitations du GPS, qui entraînaient parfois l'arrêt de la trottinette électrique en circulant sur une infrastructure pourtant adéquate. Lorsque la trottinette électrique ralentissait subitement dans une voie de circulation, les utilisateurs ont eu un vif sentiment d'insécurité. Les utilisateurs ont indiqué que, en cas d'imprécision du GPS, il fallait beaucoup de temps pour terminer leur parcours, même vers une place de stationnement désignée, une situation qui entraîne des frais supplémentaires. De nombreux répondants ont exprimé le souhait de circuler sur les sentiers de la CCN, ce qui est interdit.

41. Quelle est la probabilité que vous utilisiez à nouveau une trottinette électrique?



42. Croyez-vous que les émissions sonores ont eu une incidence sur vous, en tant qu'utilisateur?

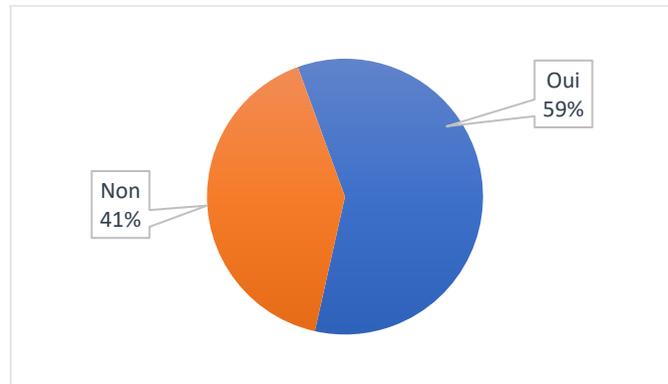


Les personnes ayant répondu à la catégorie « Autre » ont indiqué que le son continu était gênant ou énervant, mais qu'il ne les avait pas incités à cesser d'utiliser une trottinette électrique.

N'a pas roulé en trottinette électrique en libre-service en 2022

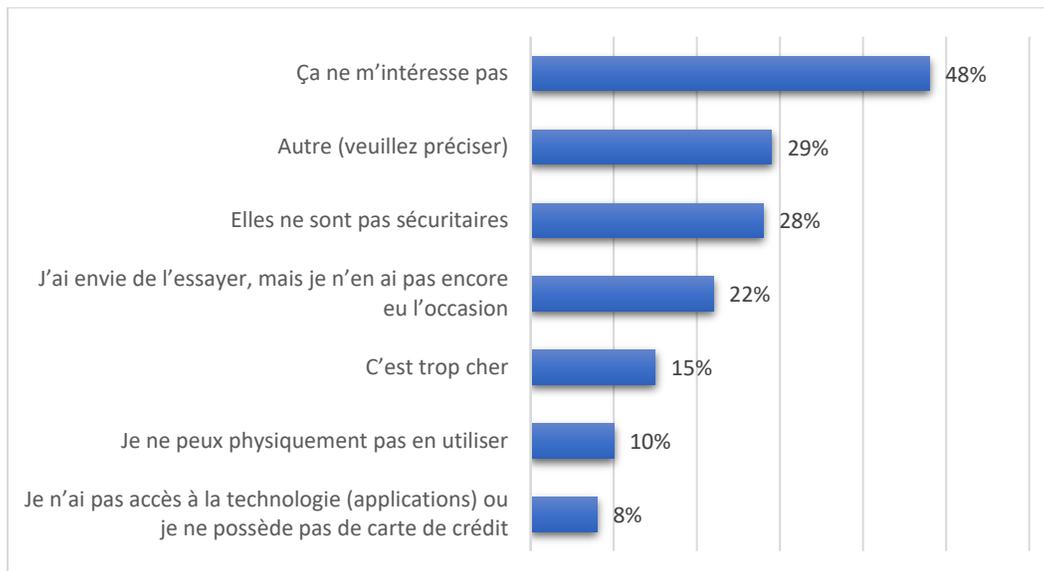
43. Avez-vous utilisé une trottinette électrique en libre-service durant la saison 2020 ou 2021?

Les questions 43 à 45 ont été posées aux personnes ayant indiqué n'avoir pas roulé en trottinette électrique au cours de la saison 2022 (environ 260 répondants).



44. Pourquoi n'avez-vous pas utilisé de trottinette électrique en libre-service? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

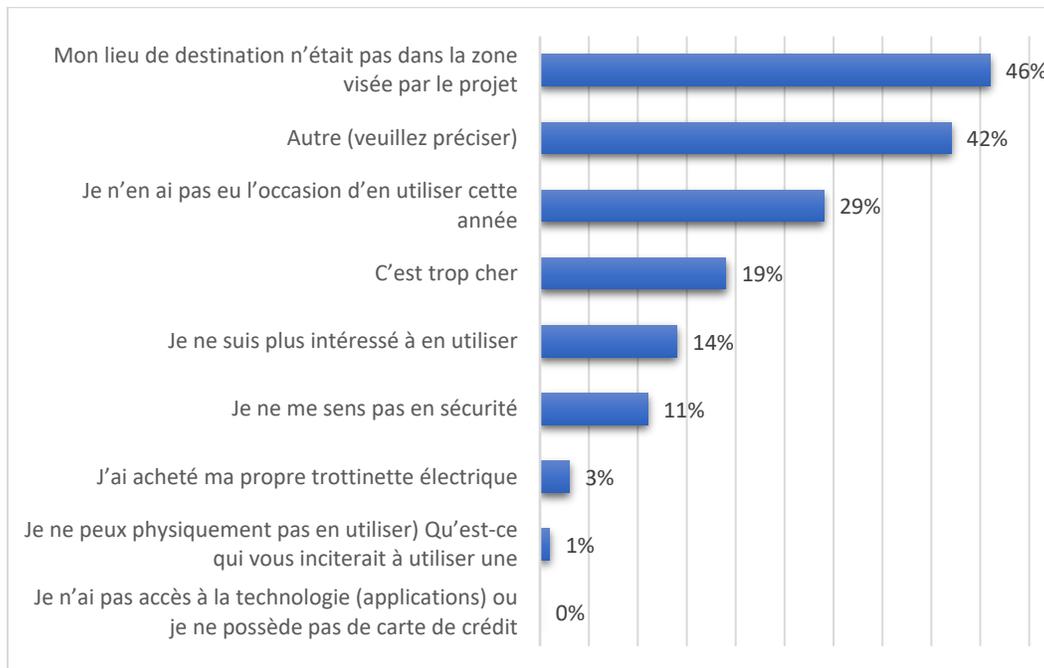
Cette question a été posée aux personnes n'ayant pas encore roulé en trottinette électrique (environ 80 répondants).



De nombreux répondants ont indiqué qu'ils préféreraient rouler à vélo et quelques-uns qu'ils feraient plutôt l'essai du vélo électrique en libre-service. Certains répondants ont mentionné posséder leur propre trottinette électrique et qu'ils n'avaient pas besoin de ces trottinettes électriques en libre-service. D'autres ont jugé excessives les règles et les restrictions, et qu'elles les dissuadent d'essayer les trottinettes électriques en libre-service.

45. Pourquoi n'en avez-vous pas utilisé en 2022? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

Cette question a été posée aux personnes ayant roulé en trottinette électrique en 2020 et/ou en 2021, mais pas en 2022 (environ 130 répondants).

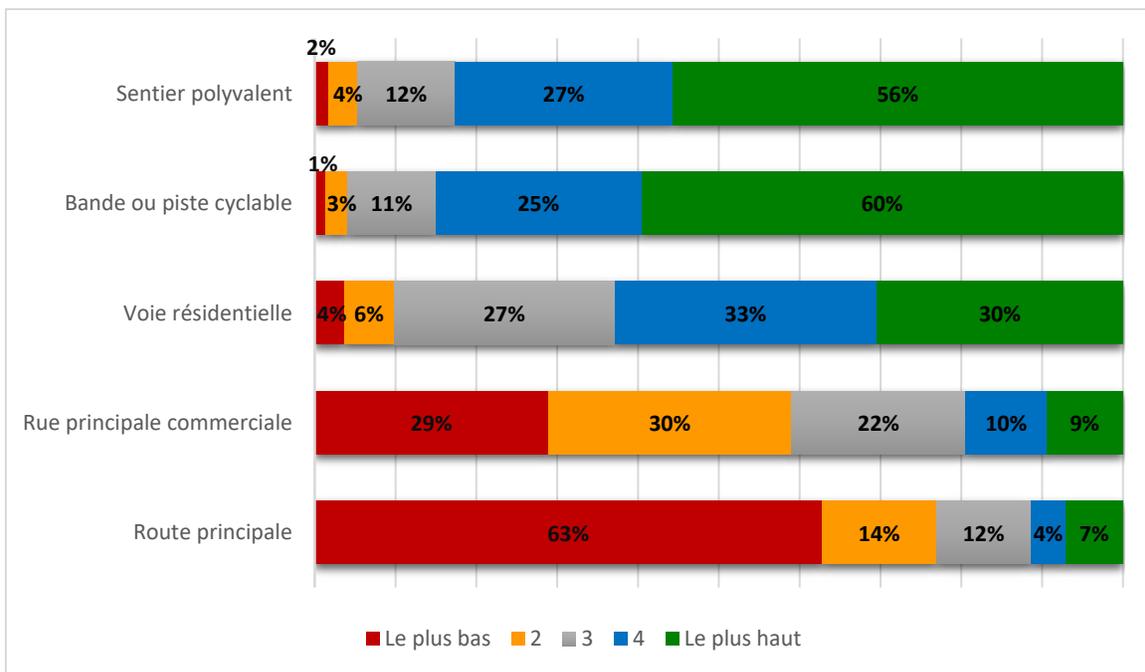


Les répondants n'ayant pas roulé en trottinette électrique en 2022 ont également mentionné que les règles paraissaient trop restrictives, que la saison avait démarré trop tard et qu'il n'y avait pas assez, cette année, de trottinettes électriques en libre-service disponibles à proximité d'eux.

Niveau de confort dans divers types d'infrastructure

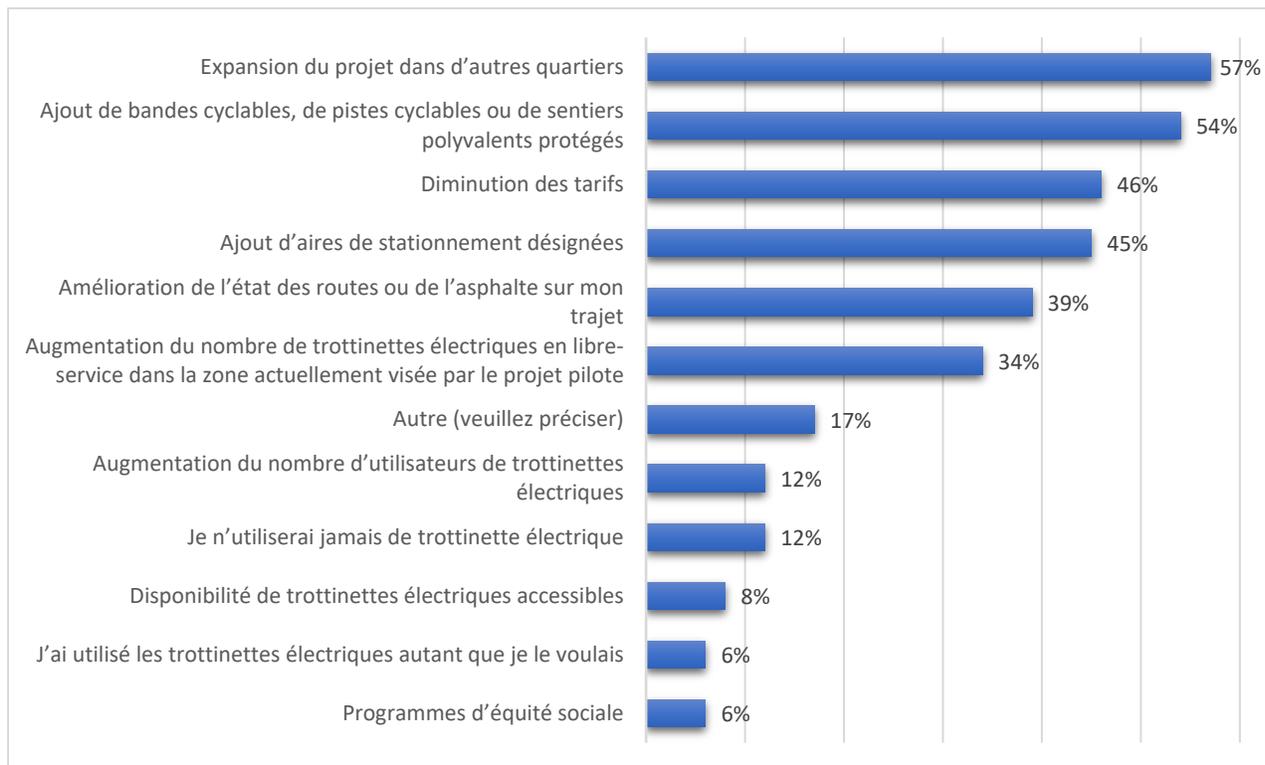
46. Sur une échelle de 1 à 5 – 1 étant le niveau le plus bas et 5, le plus haut –, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes à l'aise d'utiliser une trottinette électrique en libre-service sur les infrastructures suivantes:

Cette question a été posée aux personnes ayant indiqué avoir utilisé, à un moment ou à un autre, une trottinette électrique entre 2020 et 2022 (environ 720 répondants).



Accroissement de l'utilisation des trottinettes électriques en libre-service

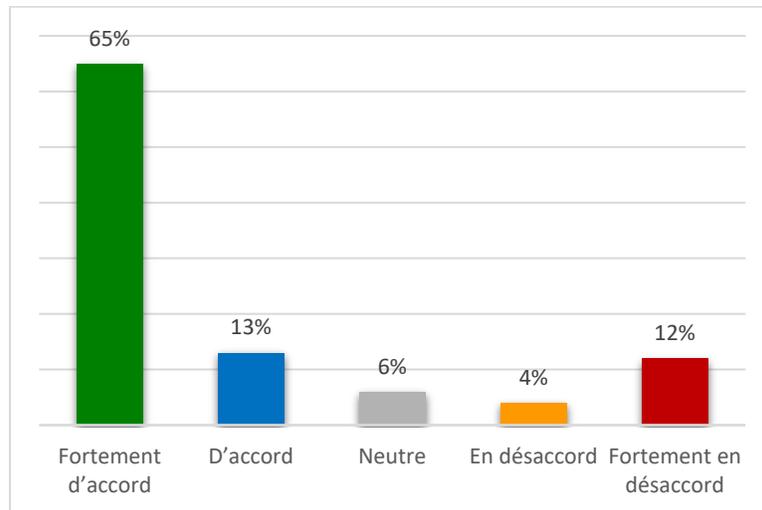
47. Qu'est-ce qui vous inciterait à utiliser une trottinette électrique? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)



De nombreux répondants ont exprimé le souhait que soit supprimée l'émission du son continu et de bénéficier de plus de souplesse en matière de stationnement, car le niveau de précision du GPS a parfois engendré de la frustration chez les utilisateurs voulant terminer un parcours à un endroit en particulier. Autre point concernant l'imprécision du GPS, il s'avère que les trottinettes électriques ralentissaient parfois abusivement en circulant dans la voie de circulation le long d'un trottoir, mettant ainsi l'utilisateur en danger. Les répondants ont en outre manifesté le souhait de circuler sur les sentiers de la CCN.

Niveau de soutien général à l'égard du programme de trottinettes électriques en libre-service à Ottawa

48. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant : « Je souhaite que les trottinettes électriques en libre-service demeurent une option de transport à Ottawa. »? (environ 980 répondants).



49. Selon vous, quelles ont été les principales difficultés durant la saison 2022 du programme de trottinettes électriques en libre-service? (environ 725 répondants).

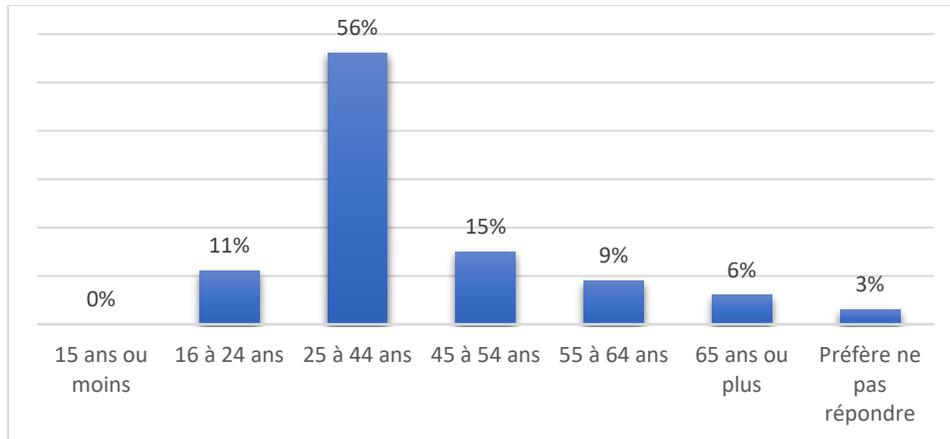
Un grand nombre de répondants ont estimé que trop de restrictions et de règles avaient été mises en place en 2022 et qu'elles ont atténué la convivialité du programme de trottinettes électriques en libre-service par rapport aux années précédentes. De nombreux répondants ont eu de la difficulté à stationner leur trottinette en raison de l'imprécision occasionnelle du signal GPS, ce qui a entraîné pour eux des frais supplémentaires. Dans certains cas, la trottinette électrique réagissait à tort comme si elle se trouvait sur un trottoir, en raison d'un signal GPS incohérent, une situation qui forçait l'utilisateur à rouler plus longtemps dans la voie de circulation pour éviter un ralentissement inattendu. Parmi les autres difficultés signalées par les répondants, mentionnons la conduite imprudente, le manque d'infrastructures adaptées ou sécurisées et l'interdiction de circuler sur les sentiers de la CCN. De nombreux répondants ont également indiqué être irrités par l'émission continue du son, qu'ils jugent inefficace et inutile.

50. Selon vous, quels ont été les aspects positifs de la saison 2022 du programme de trottinettes électriques en libre-service? (environ 650 répondants).

Les répondants ont indiqué avoir observé cette saison une diminution globale du nombre de trottinettes électriques mal garées, de déplacements sur les trottoirs et de mauvais comportements sur les routes. Les répondants ont globalement estimé que l'utilisation des trottinettes électriques était un moyen sûr, pratique, économique et ludique de circuler au centre-ville. Le programme a selon eux présenté l'avantage de réduire les embouteillages au centre-ville et de limiter ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

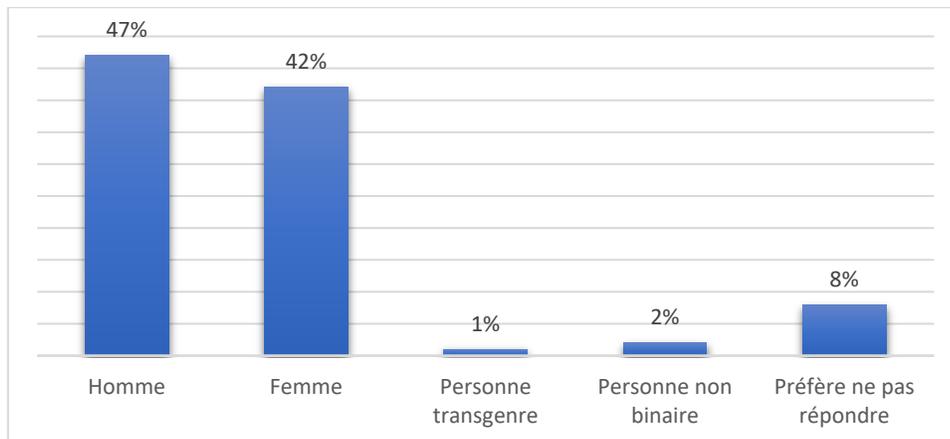
Données démographiques

51. Quel âge avez-vous?



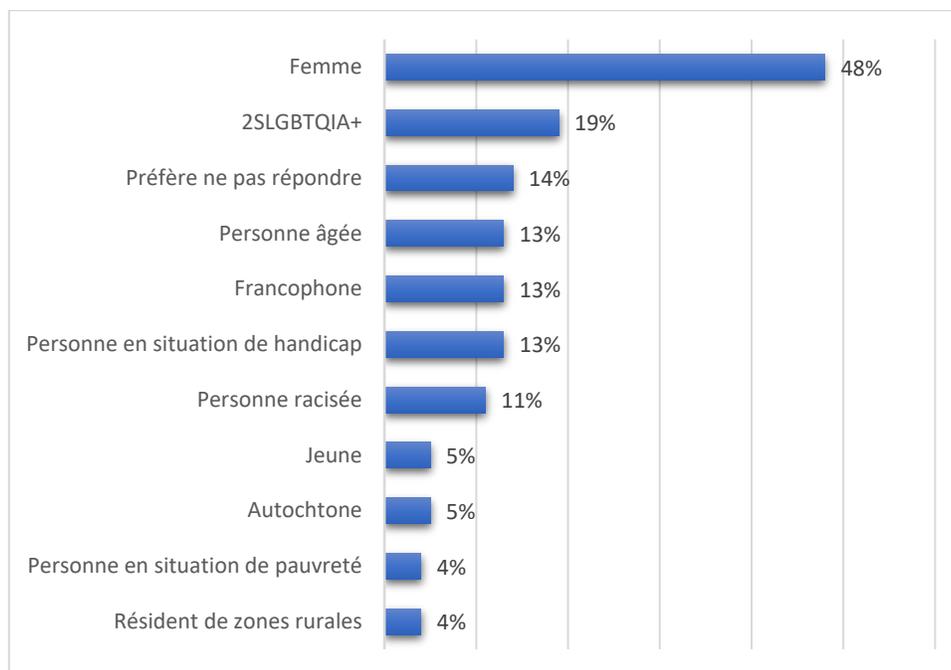
La majorité des répondants ont entre 25 et 44 ans (**56 %**), **15 %** d'entre eux ont entre 45 et 54 ans, **11 %** ont entre 16 et 24 ans, **9 %** ont entre 55 et 64 ans et **6 %** ont 65 ans ou plus. Il n'y a aucun répondant de 15 ans ou moins. Environ 960 personnes ont répondu à cette question.

52. La Ville d'Ottawa reconnaît que l'identité d'une personne peut se situer à n'importe quel endroit dans le continuum des genres. Veuillez choisir l'option qui vous correspond le mieux.



Parmi les répondants, **47 %** s'identifient comme homme, **42 %** comme femme, **2 %** comme personne non binaire, **1 %** comme personne transgenre et **8 %** préfèrent ne pas répondre à cette question. Environ 960 personnes ont répondu à cette question.

53. La Ville d'Ottawa s'est dotée d'une « Optique d'équité et d'inclusion » afin d'appliquer les principes de l'équité et de l'inclusion de manière constante et cohérente dans ses services pour le bien de tous. Tant pour le principe de démocratie que par souci d'engagement du public, il est crucial que soient entendues des voix issues de toutes les franges de la population. Vous identifiez-vous comme membre d'un ou de plusieurs des groupes suivants? Vous pouvez cocher plus d'une réponse.



Parmi les répondants, **48 %** s'identifient comme femme, **19 %** comme membre de la communauté 2SLGBTQIA+, **13 %** comme personne âgée, **13 %** comme francophone, **13 %** comme personne en situation de handicap, **11 %** comme personne racisée, **5 %** comme jeune, **5 %** comme Autochtone, **4 %** comme personne en situation de pauvreté, **4 %** comme résident de zones rurales et **14 %** préfèrent ne pas répondre à cette question. Environ 740 personnes ont répondu à cette question.